

Bouloc

Les nouvelles



Madame, Monsieur,
Chers enfants

À l'aube de cette nouvelle année, je tiens en mon nom et au nom de l'ensemble des élus du conseil municipal à présenter à chacune et à chacun d'entre vous nos meilleurs vœux pour l'année 2016.



Que dans chacun de vos foyers, cette nouvelle année vous apporte joie, bonheur et santé.

Collectivement, je souhaite que cette année nous apporte l'énergie afin d'inscrire Bouloc dans un avenir dynamique, solidaire et responsable.

Cette nouvelle année 2016 sera une année importante pour les Boulocains. En effet, le projet de ville va devenir une esquisse qui sera partagée avec vous, les habitants, car vous en êtes les principaux acteurs.

Demain, de nombreux défis seront à relever. En effet, nous devons faire face à diverses évolutions. Faisons de ces mutations institutionnelles et financières un enjeu pour réfléchir, travailler différemment.

Soyons inventifs et curieux, restons optimistes et courageux ; et réussissons à donner à notre commune « cet art du vivre ensemble » comme ciment de nos échanges et de nos rencontres.

Souhaitons que 2016 soit une année plus apaisée, plus sereine. Que la devise de notre République soit le fleuron de nos 366 jours à venir : Liberté, Egalité et Fraternité.

Meilleurs vœux à toutes et à tous.

Bien Cordialement

Ghislaine CABESSUT

Maire de Bouloc

Conseillère Départementale du Canton de Villemur

3
Des plantations
pérennes...

9
Un arbre pour
le climat ... COP21

13
Beaucoup d'énergie
autour du Téléthon

15
Bouloc solidaire
avec Paris



JANVIER

Dimanche 3 janvier 2016Pharmacie de la Tour à Castelginest
Route de Pechbonnieu – 05 62 75 27 15**Dimanche 10 janvier 2016**Pharmacie Albus à Bruguieres
18 place République – 05 62 79 14 49**Dimanche 17 janvier 2016**Pharmacie du Château d'Eau à Aucamville
5 place Nougéin – 05 62 75 21 91**Dimanche 24 janvier 2016**Pharmacie Alibert à Saint Genies Bellevue
9 rue Principale – 05 61 74 69 30**Dimanche 31 janvier 2016**Pharmacie du Barry à Gratetour
Centre commercial du Barry – 05 61 82 37 64

FÉVRIER

Dimanche 7 février 2016Pharmacie de la Fontaine à Montberon
Rue de la Fontaine – 05 61 74 44 55**Dimanche 14 février 2016**La grande Pharmacie à Saint Jory
Route Saint Sauveur – 05 61 35 50 14**Dimanche 21 février 2016**Pharmacie des Arts à Aucamville
83 route de Fronton – 05 61 70 26 15**Dimanche 28 février 2016**Pharmacie Centrale à Launaguet
15 avenue des Chalets – 05 61 74 04 57

MARS

Dimanche 6 mars 2016Pharmacie Pont de l'Hers à Launaguet
36 route de Bessières – 05 61 74 85 34**Dimanche 13 mars 2016**Pharmacie des Vitarelles à Lespinasse
3 route de l'Hers – 05 61 82 03 82**Dimanche 20 mars 2016**Pharmacie de XV à Pechbonnieu
21 route de Bessières - 05 61 09 88 48**Dimanche 27 mars 2016**Pharmacie de Buffebieu à Castelginest
46 rue de la Pépinière – 05 61 70 17 33

CROTT I PROP

« Ramasser les déjections est un acte de civisme et une obligation » ! Trois distributeurs de sacs sont à votre disposition sur l'Esplanade de Verdun et près de la Poste, utilisez-les !



Il est 5 h 00, Bouloc s'éveille...

Et si on éteignait les lampadaires la nuit ?



Une réunion d'information sur le projet d'extinction de l'éclairage public entre 1 h 00 et 5 h 00 du matin se tiendra le lundi 25 janvier 2016 à 19 h 00 à la salle des fêtes, en présence de représentants de la Gendarmerie, d'un astrophysicien environnementaliste et de représentants de communes ayant déjà adopté ces mesures.

À priori ? Idées fausses ? Voici quelques thématiques dont il sera question lors de cette réunion :

VRAI OU FAUX		V	F
• 6 000 communes en France éteignent déjà la nuit ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• 75% des cambriolages ont lieu entre 10h et 16h ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• L'insécurité augmente quand on éteint l'éclairage public ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Couper l'éclairage public a un impact positif sur l'environnement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• Il existe des communes labélisées « villes et villages étoilés » ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
• L'absence d'éclairage augmente la prudence des conducteurs et réduit la vitesse des véhicules ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Réponses le lundi 25 janvier 2016 à 19 h 00 à la salle des fêtes

Festivités

Le spectacle de Noël a ravi les enfants



Le traditionnel spectacle de Noël offert aux enfants par la Municipalité s'est tenu le 19 décembre dernier dans la salle des fêtes. Le Professeur Elixir a ravi petits et grands avec des tours de magie participatifs. Environ 150 spectateurs étaient présents. Ce rendez-vous s'est poursuivi avec l'arrivée du Père Noël.

Ce dernier a fait son apparition pour offrir des chocolats aux enfants avant que l'après-midi ne se termine autour d'un bon goûter.



Des plantations pérennes pour embellir le village

Depuis quelques mois, les jardiniers des services techniques municipaux travaillent pour faire évoluer le type de plantation qui embellit la commune. Le but ? Economiser (financièrement et hydrauliquement) tout en respectant toujours plus l'environnement sans pour autant y perdre sur le point du cadre de vie.

Jean-Marc Castillo et Nicolas Sancé, en charge des plantations et de l'entretien des espaces verts nous expliquent ce qui va changer : « Jusqu'à l'été 2015, plusieurs plantations avaient lieu dans l'année pour avoir des fleurs qui fleurissent au printemps et à l'été, puis d'autres l'hiver qui restaient présentes jusqu'aux premières gelées. Désormais, nous mettons la priorité sur les plantes pérennes qui sont jolies tout au long de l'année pour que les végétaux et les arbustes décorent le village aussi bien l'été que l'hiver ». Le tout, en alternant fleurs et arbustes verts. Comment ont-ils choisi les plantes ? « Nous avons trois critères, la hauteur pour ne pas entraver la circulation, l'économie d'eau pour résister au gel et à la sécheresse, et enfin il fallait que les plantes ne soient pas trop sensibles à la maladie pour ne pas utiliser de produits phytosanitaires (produits de traitements) ».

Les jardiniers des services techniques se fournissent principalement chez les pépiniéristes de proximité. Du côté de leur travail, le nouveau cycle végétatif demandera un entretien différent avec une vraie préparation du sol pour réduire le désherbage et l'arrosage. Un paillage réalisé avec les copeaux de bois blanc d'un fournisseur boulocaïn y contribue aussi. Jean-Marc nous confie également être attentif à trouver une harmonie avec les ornements des villages voisins : « quand je vais à la montagne ou à la mer, j'aime regarder ce que font les autres employés municipaux. Prendre des idées aussi. Par exemple à la montagne on peut voir quelles plantes résistent mieux au gel et à la mer, celles qui résistent mieux l'été ».

Un duo de jardiniers passionnés qui prépare actuellement le nouveau décor végétal des rues de Bouloc. Le panel de couleurs et de types de plantes sera donc désormais très varié avec « une soixantaine d'espèces ». Laurier rose, rosier, ceanothe, buddléia (arbre aux papillons), berbérís, véronique, heuchera, cinéraire, lagerstroemia (lilas des Indes), fusain ou encore graminées agrémenteront notre cadre de vie dans les prochains mois.



Plan Local d'Urbanisme

Le séminaire de restitution, une nouvelle étape

Suite aux ateliers thématiques et aux entretiens « Bimby », un séminaire de restitution s'est déroulé le 7 décembre 2015 en présence du bureau d'études, de l'ATD (Agence Technique Départementale), du CAUE (Comité d'Architecture et d'Urbanisme et de l'Environnement), du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), des représentants du Conseil Municipal et les agents municipaux.

L'un des points importants de cette journée était d'établir un diagnostic pour définir des invariants. Parmi les éléments qui ne varient pas d'un projet à un autre, on retrouve la trame bleue et verte

(réservoirs de biodiversité), la protection des parcs et des vallons, la réhabilitation du centre historique, la prise en compte de l'intensification de l'urbanisation, l'aménagement du carrefour central, le projet de pôle santé, la création de liaisons douces et inter-quartiers, le maintien et le développement de l'agriculture et les zones prioritaires à urbaniser.

Trois scénarios de développement de la commune sont à l'étude et ont été présentés. Une autre réunion est prévue en février pour le choix d'un des scénarios. Une réunion est également prévue avec les agriculteurs et porteurs de projets.

L'objectif est de préparer le PADD (Projet d'Aménagement de Développement Durable) qui définit les orientations générales de la commune en matière de politiques d'aménagement, d'équipements, d'urbanisme, de paysages, de protection des espaces naturels, agricoles et forestiers, en fixant notamment les objectifs chiffrés de modération de la consommation de ces espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques pour l'ensemble de la commune.

ADIL 31, au plus près des habitants et de leur logement



ADIL / AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Vous avez des questions sur la construction, le financement de l'accès à la propriété, l'urbanisme, les contrats, la location, la copropriété, ou la rénovation, la fiscalité immobilière ? Les conseillers juristes en droit immobilier de l'ADIL 31 (Agence Départementale d'Information sur le Logement) sont là pour vous répondre et vous conseiller gratuitement. L'efficacité de l'ADIL 31 repose sur les compétences de ses conseillers, spécialistes en droit immobilier. Organisme sous convention avec le Ministère en charge du logement, l'ADIL apporte un conseil neutre et gratuit en toute objectivité. Durant l'année 2015, près de 20 000 personnes sont venues chercher des renseignements. L'ADIL 31 propose des plages de permanences téléphoniques pour des conseils simples (le lundi de 14h à 16h et du mardi au vendredi de 9h à 11h et de 14h à 16h), le RDV étant privilégié pour des situations plus complexes. Enfin, l'ADIL 31 met à disposition du public des dépliants. Possibilité également de poser vos questions par Internet depuis le site de l'ADIL 31.

Contact : 4 rue Furgole à Toulouse.
Tél. : 05 61 22 46 22 - www.adil31.org

Un moment de rencontres et de convivialité pour nos Séniors

Le repas des aînés offert par la municipalité et le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) n'a pas pu se dérouler à la date habituelle, deuxième week-end de décembre, en raison des élections régionales qui occupaient la salle des fêtes. Mais ce n'est que partie remise !

Les aînés de notre commune se retrouveront le mardi 14 juin pour un après-midi placé sous le signe de la gaieté. Soucieux de maintenir l'attention méritée portée à ses aînés, la municipalité et son CCAS invitent tous les séniors de notre commune

âgés de 66 ans et plus, pour un moment précieux et innovant. C'est une formule « thé dansant », accompagnée d'un spectacle Cabaret qui vous sera proposée. Une invitation personnalisée sera adressée à chacun d'entre vous ; le déroulé de cet événement sera alors dévoilé. Cette invitation de la municipalité permet de faire honneur à toutes celles et tous ceux qui partagent notre quotidien en resserrant des liens très forts au travers d'échanges et de rencontres et cette rencontre située à la charnière des saisons printemps été se veut festive !

Voyage ANCV

l'heure du
bilan...
et des
nouveaux
projets !

Comme chaque année les séniors seront acteurs du choix de leur voyage lors d'une réunion qui aura lieu le 18 janvier 2016 à 10 h 30, dans la salle Comminges de la maison des associations. Des destinations comme la Côte d'Azur sont pressenties !

Peut venir à la réunion tout séniors qui serait intéressé par le voyage.

Renseignements :
05 62 79 94 94.



En 2015, le voyage ANCV s'est déroulé sur L'île de Ré, au village du Phare, du 12 au 19 septembre. Les 43 participants se sont ensuite retrouvés à la fin du mois de novembre pour un petit déjeuner bilan. L'occasion de regarder les photos du voyage et de faire le point sur les réponses au questionnaire de satisfaction qui avait été envoyé aux séniors. Un bilan très positif ! Un septième voyage est déjà en cours de préparation. Rappelons que le CCAS de Bouloc est porteur du projet, mais les CCAS des communes voisines sont également parties prenantes. Ce regroupement favorise la réduction des coûts d'organisation (le bus entre autre) et permet aux séniors de rencontrer d'autres personnes et de créer ainsi une dynamique.



Un atelier autour de la prévention routière

Judi 12 novembre, à l'initiative du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) un atelier prévention routière pour les séniors était proposé dans la salle des fêtes. L'occasion pour la dizaine de participants de profiter d'une remise à niveau du code de la route. Un atelier de prévention routière qui avait pour objectif la sensibilisation aux risques routiers : vitesse, alcool, ceinture, fatigue, téléphone, etc. Une projection de présentation sur les nouveaux panneaux et le sens giratoire a également été suivie avec attention. Une vingtaine de questions ont été proposées avec mise en situation. Des éthylotests et disques de stationnement ont été remis à chaque participant.





Le marché de plein vent a pris ses nouveaux quartiers



Depuis la fin du mois de novembre, le marché de plein vent se déroule tous les dimanches matin devant la Mairie. Dans un cadre aéré et visible de la route, les marchands vous attendent pour faire vos achats en toute convivialité. Le parking de la maison des associations tout proche permet également de se garer facilement. En 2016, les animations régulières continueront et de nouveaux producteurs compléteront l'offre de marchands ambulants qui comprend actuellement primeur, fruits de mer, poissonnier, poulets rôtis, plats réunionnais, fromager, olives, pâtes fraîches, etc.



Père Noël et vin chaud

A l'occasion du dernier dimanche avant Noël, l'association Tournesol qui regroupe les artisans et commerçants de la commune proposait une animation entre présence du Père Noël et distribution de vin chaud. L'Orchestre d'Harmonie du Frontonnais assurait pour sa part l'ambiance musicale.



L'Harmonie du Frontonnais



Les vainqueurs de la TV pour la quinzaine commerciale

Des contrôles pour votre sécurité



Pour votre sécurité, la Police Municipale procède régulièrement à des contrôles de vitesse sur la commune. A ce jour, la vitesse reste trop élevée sur les grands axes de la commune (départementales RD30, RD77, RD4 et RD63). Un constat de terrain que fait la Police Municipale, comme les élus, régulièrement interpellés sur le sujet. Dans le cadre de ces contrôles, la Police Municipale vise au plus strict respect des vitesses aux

abords des écoles (Zone à 30km/h) et aux abords du centre de loisirs où les trottoirs sont étroits d'autant que le temps hivernal n'aide pas la visibilité. Il est recommandé de ralentir, notamment à l'approche des passages piétons du centre bourg. Ralentissez pour protéger nos enfants ! Une glissade est vite arrivée, la sécurité est l'affaire de tous.

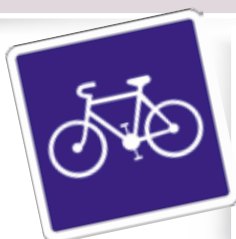
Route de Castelnaud



Soyons attentifs aux piétons!

Depuis 2010, le code de la route a été modifié. Pour information, ne pas laisser traverser un piéton régulièrement engagé sur la chaussée peut vous coûter 90 euros (amende forfaitaire minorée) et 4 points en moins sur le permis (contravention de 4^e classe). L'amende peut être forfaitaire (135 euros), forfaitaire majorée (375 euros) mais aussi au maximum (750 euros) si passage devant le tribunal (avec suspension de permis pendant 3 ans maximum)

Rappelons qu'un accrochage sur un passage piéton peut avoir des conséquences dramatiques. Les piétons sont des usagers vulnérables, particulièrement exposés en cas de choc avec un véhicule.



Et pour dépasser un cycliste?

La distance latérale réglementaire pour dépasser un cycliste en agglomération est de 1 mètre. Lorsque vous circulez hors agglomération, la distance réglementaire est de 1,50 mètre.



C'était la journée de la laïcité



Le mercredi 9 décembre 2015 était la date de la 1^{re} journée de la Laïcité. Célébrée en cette date anniversaire de la loi de la séparation des Eglises et de l'Etat de 1905, la Journée de la laïcité est l'occasion de saluer les initiatives pour la protection et la promotion de la laïcité, au cœur des valeurs républicaines françaises.

A Bouloc, une exposition s'est tenue toute la journée au centre de loisirs.

Sophie Larrouquet, Directrice de l'école élémentaire, est revenue pour nous sur la démarche : « On prépare cette journée nationale depuis quelques semaines. Le Ministère a demandé de travailler sur une charte de la laïcité. Nous en avons une à l'école avec des affiches qui l'expliquent aux enfants ». Elle nous a expliqué comment le travail s'est mis en place : « Les grands l'ont illustré et reformulé sous forme d'articles. Les plus petits ont fait des collages, des affiches et ont posé sur des photos pour illustrer « Liberté, Egalité, Fraternité » avec leurs corps. On a aussi parlé des conséquences à l'école et dans la vie de tous les jours ». Concernant la devise de la République Française, les enfants vivent dans l'Egalité à l'école, comprennent ce qu'est la liberté (et la revendiquent même dans certaines situations) mais savent qu'ils doivent encore travailler la Fraternité « On insiste beaucoup dessus » précise la Directrice. Un travail sur le vivre ensemble « qu'on leur apprend mais qu'ils ne s'appliquent pas forcément ». L'exposition est aussi là pour illustrer les droits et les devoirs des enfants et... des adultes dans le cadre de la laïcité.

Mercredi matin, toutes les classes de l'école élémentaire ont pu découvrir les réalisations des autres enfants. L'après-midi, ce sont les parents qui pouvaient venir, souvent accompagnés des enfants. Ce sont d'ailleurs les enfants du centre de loisirs qui assuraient l'accueil et la visite des parents.

Madame le Maire, Ghislaine Cabessut, est allée passer un long moment pour partager cette exposition avec les enfants. L'après-midi, ce sont ces derniers qui l'on faite visiter.



Les enfants décorent le jardin de la Mairie

Tout au long du mois de décembre, vous avez pu voir les réalisations des enfants du centre de loisirs dans le jardin de la Mairie. Cadeaux et pots avec des grands crayons de couleurs décoraient les abords des allées pour illustrer l'esprit de Noël.



Un arbre pour le climat dans le cadre de la COP21

Le 11 décembre, les enfants de CP ont planté un arbre au centre de loisirs...

Dans le cadre de la COP21, les enfants des classes de CP de l'école élémentaire ont planté «un arbre pour le climat», dans la cour du centre de loisirs. Cet évènement a permis aux enfants d'évoquer la nécessité de prendre soin de la planète, de faire attention aux déchets, d'offrir aux animaux un lieu de protection et le besoin de fournir un peu plus d'oxygène. Madame le Maire, Ghislaine Cabesut ainsi que plusieurs membres du Conseil Municipal étaient présents. Rendez-vous est pris au printemps pour observer l'évolution de la plantation. Le choix s'est porté sur un arbre fruitier, un prunier qui donnera des Mirabelles de Nancy. Un arbre choisi pour sa résistance naturelle aux maladies, son entretien limité et sa bonne adaptation à la terre et au climat. Le fait d'observer l'évolution du bourgeon jusqu'à l'arrivée des fruits offrira un aspect pédagogique intéressant.



Les vacances de Noël au centre de loisirs...

Graine de star...

A la demande d'Ethan et d'autres enfants, Guillaume, animateur au centre de loisirs a amené sa guitare. Ethan a pu faire l'étalage de tout son savoir-faire, une vraie graine de star...



Journée pyjamas...

Le 24 décembre, au matin, la neige recouvrait le sol du centre de loisirs de son blanc manteau... Plus sérieusement, il faisait grand soleil et près de 15 degrés ! A l'occasion d'une matinée pyjamas, les grands de l'élémentaire accueillait les petits de la maternelle pour une collation chocolatée.

Noël ensemble...

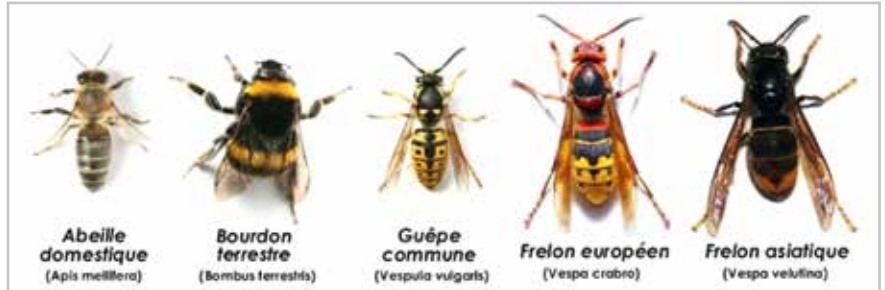
Mercredi 23 décembre, les enfants des centres de loisirs de Bouloc ont rejoint ceux de Fronzon, Cépet et Villaudric pour une journée festive. Ils ont partagé un repas de Noël, un spectacle tout en ballon et un goûter. Ces rencontres ont pour but de permettre aux enfants de faire de nouvelles connaissances, d'élargir leur cercle d'amis et de mieux appréhender le territoire environnant.



Le Frelon Asiatique dans nos jardins : tous responsables !

Depuis 2004, le frelon asiatique (*Vespa Velutina*) a envahi 70% du territoire français. Cette invasion massive représente une réelle menace tant sur le plan sécurité que sur le plan environnemental. En effet, ce prédateur est agressif envers l'homme. Ses piqûres, très douloureuses, peuvent être mortelles. De plus, il se régale des abeilles, déjà menacées d'extinction. Une dizaine de frelons suffit à anéantir une ruche entière !

Aux premières gelées, les futures reines fondatrices quittent le nid pour trouver un abri au chaud pour passer l'hiver, le reste du nid succombe et est abandonné (ce dernier ne sera pas réinvesti l'année suivante). C'est aux premiers redoux (mi-février) que la femelle fondatrice sort de sa cachette pour aller trouver des forces et faire son nid pour



les premières pontes. Pendant environ 2 mois, c'est elle seule qui s'occupe du nid. C'est durant cette période qu'il faut la piéger. Si rien n'est fait, c'est la naissance de 150 nouvelles reines, futures fondatrices la saison suivante ! C'est la raison pour laquelle cet insecte a proliféré de manière fulgurante.

À nous d'agir !

Afin de freiner cette prolifération, chacun d'entre nous peut agir en fabriquant des pièges « sélectifs » : à utiliser uniquement de février à mai pour ne piéger que les fondatrices.



Pour mon piège j'ai besoin de :

- 2 bouteilles en plastique
- ciseaux ou cutter
- 2 abaisses langue ou bâtonnets de glace
- 1 éponge
- De la bière (brune de préférence), du sucre, sirop ou miel et un soupçon de vin blanc (ce dernier n'est pas apprécié des abeilles).

Comment réaliser mon piège :

- Je découpe le haut de 2 bouteilles et les colle entre elles (sur l'une je garde le bouchon pour éviter que la pluie ne rentre dans mon mélange).
- Je perce une ouverture de la même largeur que mon bâton de glace ou mon abaisse langue et de 9 mm de haut.
- Je découpe une éponge à la taille du cul de ma bouteille.
- Puis au niveau du haut de l'éponge je perce une nouvelle ouverture toujours de la largeur de mon bâton de glace ou abaisse langue mais cette fois-ci, la hauteur ne sera que de 5,5mm afin que seuls les autres insectes puissent s'évader.
- Il ne me reste plus qu'à imbiber mon piège de potion magique et de le suspendre à l'aide d'une petite cordelette par exemple en hauteur, surtout près des points d'eau.
- Je renouvelle mon breuvage tous les 15 jours environ. Si une reine est prise au piège, je peux la laisser à l'intérieur pour qu'elle attire d'autres reines.

À noter malgré tout que ces piégeages restent contestés par certains biologistes qui souhaiteraient avoir des pièges encore plus sélectifs. Il existe des pièges prêts à l'emploi (il faut juste rajouter le mélange) dans le commerce.

Si vous avez un nid de frelon sur votre propriété, les frais pour le faire enlever seront à votre charge (coût entre 100€ et 400 € selon l'accessibilité du nid). La Mairie doit faire remonter à la Direction Départementale de la Protection des Populations de Haute Garonne tout signalement de nids sur la commune.

Plus d'informations sur le site du Groupement de Défense Sanitaire Apicole : www.gdsa31.fr



Conseil Municipal du 16/11/2015

Commission des Finances :

- Mise en place d'un système de vidéo-surveillance à la zone artisanale Lafitte : acceptation des offres de concours financier des entrepreneurs.
- Autorisation à présenter une demande de validation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (AD'AP)
- Demande de subvention au Conseil Départemental pour la rénovation du préfabriqué accueillant le club-house du complexe sportif.

Commission urbanisme :

- Instauration d'un taux majoré de Taxe d'Aménagement de 10 % dans les zones 1UA, 1UAa, 1UB, 1AU, 1AUc, 1AUe et pour partie 2UC du PLU.
- Signature d'une convention avec le CAUE de la Haute-Garonne dans le cadre de la démarche BIMBY engagée lors de la révision générale du PLU.

Conseil Municipal du 23/12/2015

Commission des Finances :

- Vote en faveur du maintien de la stabilité des loyers des logements sociaux de l'immeuble du Fontanas, du logement de la Poste et du logement de l'ancien presbytère.
- Revalorisation du loyer du local professionnel de la Poste.

Divers :

- Motion en faveur de l'engagement d'une étude relative à la création d'un nouvel échangeur sur l'A62 sur la commune de Fronton.

Communauté de Communes du Frontonnais

Les échos du Conseil Communautaire

Environnement

La CCF signe un plan ambitieux pour la collecte du verre

La société Eco Emballages, chargée par l'Etat de piloter le dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers, est à l'origine d'un plan de relance de la collecte du verre destiné aux territoires n'atteignant pas les seuils de tri nationaux. Les 7 communes dont la CCF assurait seule en 2015 la collecte des déchets (Bouloc, Castelnau d'Estrétefonds, Fronton, Saint-Rustice, Vacquiers, Villaudric et Villeneuve-lès-Bouloc) présentent un faible taux de recyclage du verre ; aussi les équipes de la CCF ont travaillé à un dossier de candidature qui a été accepté et devrait permettre à la Communauté d'augmenter ses performances de 28% en 2016. Eco Emballages attribuera une enveloppe de plus de 75 000 € à la Communauté de communes du Frontonnais, qui devra en

contrepartie équiper son territoire de 50 bornes de collecte de verre supplémentaires, doublant ainsi son parc, et assurer un relais communicationnel par le biais d'affichage, de publications, et par le travail des ambassadeurs de tri auprès des populations.

Social

Le Chantier d'insertion reconduit

Ce dispositif a pour vocation d'aider des personnes en grande difficulté sociale à s'insérer dans le monde du travail. En 2014, parmi les 12 salariés du chantier d'insertion, la majorité avait moins de 25 ans et faisait face à des problèmes de mobilité, de marginalisation et de santé. Les salariés travaillent sur des chantiers d'utilité publique tels que le nettoyage et l'aménagement de fossés, d'espaces verts, de sentiers de randonnée, ou la rénovation de petit bâti communal. Soutenu par le Département et l'État, le

Chantier d'insertion a comptabilisé plus de 6 000 heures de travail en 2014, dont 5 000 sur le territoire de la CCF. En 2014, alors que 80 % d'entre eux n'avaient connu que des expériences professionnelles précaires, la moitié a pu retrouver un travail à la sortie du chantier. Le Conseil Communautaire a confirmé son engagement dans ce dispositif solidaire et confié à son encadrant technique une année de mission pour 2016.

Voirie

8^e mise à jour du tableau de classement de la voirie communautaire

Les services de la Communauté de Communes du Frontonnais et les municipalités des communes qui la composent ont travaillé à mettre à jour le tableau récapitulatif des voies dépendant de l'intercommunalité. Ce travail a permis de porter le linéaire total de la voirie communautaire à 330 482 mètres.

Les échos du tri des déchets

Une affiche pour que les parents arrêtent de fumer devant l'école

Une affiche a été réalisée par les enfants pour demander aux parents d'arrêter de fumer devant le portail de l'école élémentaire. Quelques semaines après sa mise en place, ce travail réalisé avec l'équipe du centre de loisirs semble avoir un impact significatif !

Cette affiche est accrochée au portail blanc de l'école élémentaire.

Pour rappel, tous les objets en panne ou cassés ainsi que les vêtements ne sont pas des ordures ménagères et doivent être emmenés à la déchetterie ou au conteneur à vêtements.

Rappel sur la possibilité de ramassage de gros encombrants à domicile sur inscription à la CCF à des dates précises

Les prochaines dates de collecte des encombrants ont été fixées : les mercredis 9 mars, 8 juin, 14 septembre et 7 décembre 2016. Les administrés intéressés par ce service doivent s'inscrire au moins 8 jours avant la date de collecte auprès du Pôle Protection de l'environnement de la Communauté de Communes du

Frontonnais (CCF), qui dressera une liste des objets à collecter (les objets non listés ne seront pas enlevés). Pour contacter le Pôle Environnement : 05.62.79.15.30.

Vous êtes invités à rentrer vos conteneurs individuels après chaque collecte. Il est interdit de les laisser sur la voie publique : si un accident est causé par votre poubelle, vous serez responsables.

Un calendrier avec le détail des jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif a été distribué dans vos boîtes aux lettres mi-décembre. Ce document proposé par la Communauté de Communes du Frontonnais est également disponible sur le site Internet de la Mairie.

L'association CDCV se mobilise pour planter des arbustes



Après des actions en mars et décembre, l'association CDCV (Comité de Défense du Cadre de Vie de Bouloc) prépare une troisième phase de plantation pour 2016. Il y a quelques mois, la première plantation aux abords du boulodrome avait pour but de démontrer qu'il était possible de planter dans des endroits a priori peu propices, des essences d'arbustes locaux. Cette première expérience a été réussie : après un été sans apport d'eau, les plantations ont pu se

développer. L'expérience a été renouvelée en décembre, toujours autour du boulodrome, en face de la Mairie, avec les mêmes essences d'arbustes : viornes alaternes, cistes, lilas et cornouillers sanguins.

En lien avec la Mairie, l'association CDCV a défini une charte qui, entre autre, bannit les traitements phytosanitaires. Comme évoqué dans un précédent numéro de « Bouloc les Nouvelles », la Mairie a accepté de mettre en place

une zone d'essai "zéro-phyto" et a également participé à la préparation du terrain. Les services techniques seront en charge de l'entretien (manuel et non chimique). Les plantations ont été achetées par l'association, à sa demande. Afin de continuer les plantations sur le talus et de multiplier ces expériences sur la commune, l'association CDCV a choisi de mettre en place un financement participatif. Retrouvez tous les renseignements sur leur page Facebook.

Beaucoup d'énergie autour du Téléthon



À l'initiative du Cochonnet BoulOCAIN et avec le concours de nombreuses associations, BoulOC a participé au Téléthon...



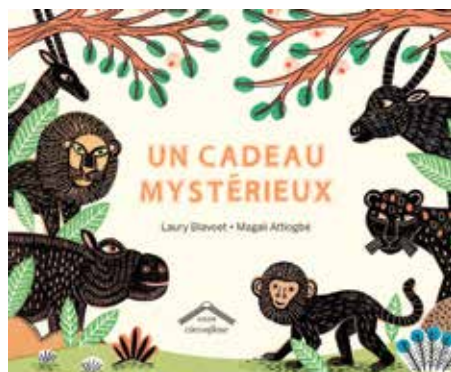
Lors de cette journée conviviale en faveur des malades, le montant des dons récoltés à BoulOC s'élève à 2493,90 euros, somme à laquelle le CCAS de la Mairie a apporté son concours à hauteur de 300 euros. Le 5 décembre dernier, dès 5 heures du matin, les chasseurs de BoulOC préparaient les 3 chevreuils farcis rôtis à la broche qu'ils allaient offrir aux 150 convives du midi. Dès la veille, de nombreux bénévoles s'activaient pour préparer la soupe et le reste du repas dont l'ensemble du menu a pu être financé entre les dons des commerçants et artisans de la commune. Tout au long de la journée, de 10h00 à 22h00, seize équipes de pétanque ont fait vivre le boulo-drome. L'association des Amis de la Radio (CETA Radio) a proposé une animation musicale, l'association La Pépinière a fait une démonstration de Country, l'association Jongle et Rie a réalisé un stage de cirque et l'association Joie de Vivre proposait des objets réalisés par ses membres au profit du Téléthon. Beaucoup d'énergie venue du tissu associatif local que le Conseil Municipal souhaite remercier et féliciter.



Bibliothèque municipale

Le Coup de cœur de Janvier 2016

Titre : **Un cadeau mystérieux**
 Auteur : **Laury Blavoet**
 Illustrateur : **Magali Attiogbé**
 Editeur : **Circonflexe**
 Collection : **Album**



Album enfant

Le lecteur parcourt la savane où une véritable chaîne de solidarité se crée parmi les animaux pour amener un cadeau mystérieux de Papa Dialy à son fils Lamine qui quitte le pays. Une très belle histoire africaine sur la transmission, l'amour et le cycle de la vie.

« Papa Dialy pense à Lamine qui est sur le point de prendre un bateau pour une terre inconnue.

Mes jambes usées peuvent à peine m'emmener jusqu'au village. Ma voix ne portera pas jusqu'au port. Comment vais-je donner ce cadeau si précieux à mon fils, avant mon départ et avant son départ ?



Un cyclo-cross à Bouloc : une première et un record

Dimanche 29 novembre 2015, pour la 1^{re} édition du cyclo-cross de Bouloc, plus de 270 coureurs, filles et garçons et de différentes catégories se sont affrontés au stade. Une participation record pour un cyclo-cross organisé en Midi-Pyrénées.



Organisé par l'US Fronton Cyclisme, suite à l'annulation de l'épreuve sur route de la fête locale de Bouloc qui se déroule habituellement autour du 14 juillet, ce cyclo-cross était parrainé par les commerçants et artisans de la commune. C'est sous un beau soleil que se sont déroulées différentes épreuves, des pré-licenciés jusqu'aux Masters. Les coureurs ont apprécié ce parcours exigeant et varié, tracé autour du stade, dans les bois et sur le champ situé à l'arrière des ateliers des services techniques. Une première qui pourrait devenir un vrai rendez-vous.



Un label pour le club VBB basket



Le 13 décembre dernier, au complexe sportif, l'école de basket du VBB (Vacquiers - Bouloc - Villeneuve les Bouloc) était à l'honneur. Le club a reçu le label officiel d'école départementale de mini-basket. Une distinction remise par les instances fédérales de la discipline.

Cette récompense vient gratifier l'école de basket du VBB qui dégage un vrai dynamisme après s'être restructurée autour d'une commission mini-basket très active, composée de dirigeants, d'un responsable technique et d'un staff avec entraîneurs et parents bénévoles.

Par cette distinction, ce sont les encadrants qui ont été mis à l'honneur pour la qualité de leur implication auprès des jeunes basketteurs mais aussi le niveau des équipements de notre salle omnisports. Un gymnase répondant aux attentes, où évoluent chaque semaine la soixantaine d'enfants de 6 à 11 ans qui composent cette dynamique école de basket.





Bouloc solidaire avec Paris

Lundi 16 novembre 2015 à 12 h 00, quelques mois après s'être rassemblés autour du lieu de mémoire suite aux attentats de Charlie Hebdo, la municipalité, les élus de Villeneuve-lès-Bouloc et de Saint-Sauveur, les agents communaux, intercommunaux, ceux du SCOT et les concitoyens petits et grands de Bouloc ont montré leur solidarité au lendemain des attentats parisiens. Les enfants de l'école élémentaire ont pu déposer une bougie sur le socle du Monument mémoriel ainsi qu'un dessin avec les mots peur, colère, choc, tristesse, pleurer, paix et respecter. Ainsi que ces questions : « Ils nous enlèvent notre liberté, pourquoi ? » Et cette phrase « Ils n'ont pas le droit de décider à notre place ».



Bonne retraite Pierrette

Depuis le 1^{er} janvier 2016, Pierrette Delmas a pris une retraite bien méritée. Arrivée en 2007 à la Mairie, en contrat avenir puis comme auxiliaire, elle était titulaire ces deux dernières années en tant qu'animatrice périscolaire et au service d'entretien.

Voici le petit texte lu par Hasna, Coordinatrice des services ALAE/ALSH, lors du pot de départ : « C'est sans tambour ni trompette que Pierrette part à la retraite. Pour les enfants qui n'en font qu'à leur tête, elle se prenait la tête. La voilà partie en quête de recettes pour des activités chouettes... Très discrète Pierrette ! Balayette, sifflet ou brouette à la main. Etiquettes et affichettes pour chaque gamin... Pierrette ne laisse personne dans le pétrin. Mais tu vas suivre un autre chemin. Alors, il nous restera les galets, les osselets et dommage pour le café ! Car avec son air plaisantin, elle nous chouchoutait Pierrette ».



Personnel communal

Bonne retraite Claude

Fin septembre, Claude Aversenq prenait sa retraite. Arrivé à l'été 2010 à la Mairie de Bouloc en qualité d'agent aux services techniques de la commune, il a notamment apporté son savoir-faire en serrurerie et ferronnerie pour l'entretien des bâtiments publics. Claude a été vivement remercié par Ghislaine Cabessut (Maire) et par son responsable aux services techniques, Philippe Ruamps, avant de poser pour la photo avec son désormais "ancien" binôme dans le travail, Jérôme Brugiroux.



État civil

NAISSANCES

- Lohan STEYER – 28/10/2015
- Céléna HERVAULT – 11/11/2015
- Lorenzo TASSONI FROT – 26/11/2015
- Giulia ANDILLAC – 30/11/2015

DÉCÈS

- Lucien BLANCAL à 97 ans (30/12/2015)

Inscrivez-vous gratuitement à la Newsletter



Pour ne rien louper
de l'actualité
de la commune

Pour recevoir l'actualité, les informations pratiques et les rendez-vous des événements qui se déroulent sur la commune, un nouvel outil vient d'être lancé pour faire le lien entre la Mairie et votre boîte mail : la Newsletter !

Pour la recevoir, rien de plus simple.

Rendez-vous sur le site www.mairie-bouloc.fr ; remplir avec votre adresse mail le champ « Newsletter » disponible sur le côté droit de la page d'accueil. Puis cliquer sur « je m'inscris ».